

# COMMUNE DE SOUDEILLES

## BULLETIN N°7 - FÉVRIER 2018



Edité par la mairie – tirage 200

Validé par Jean-François LAFON, Directeur de publication

# SOMMAIRE

## **I - LETTRE DU MAIRE**

## **II - TRAVAUX**

## **III - INFORMATIONS CONCERNANT LA MAIRIE**

- 1- Etat-civil
- 2- Tarifs 2018
- 3- Ecole
- 4- Commémorations
- 5- Site internet

## **IV - MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS.**

- 1- Animations
- 2- Dates à retenir

## **V - INFORMATIONS DIVERSES**

## **VI - LA RECETTE DE TANTE MARTHE**

### **Horaires de la mairie :**

**Mardi et vendredi : 9H00 – 12H00 et 14H00 – 17H00**

**Jeudi : 9H00 – 12H00**

**Permanence des élus samedi : 10H00 – 12H00**

**Tél / fax : 05 55 93 08 38**

**Mail : [soudeilles@mairie19.fr](mailto:soudeilles@mairie19.fr)**

### **Numéros d'urgence :**

**SAMU : 15**

**POLICE : 17**

**POMPIERS : 18**

**Appel d'urgence européen : 112**

# LA LETTRE DU MAIRE

*Soudeilloises, Soudeillois,*

*2017 a laissé place à une année 2018 qui doit être pleine d'espoir, comme toutes les nouvelles années.*

*Je profite de ce bulletin municipal pour souhaiter avec l'ensemble des élus et du personnel communal à celles et à ceux qui n'ont pas pu assister aux vœux, une excellente année 2018, qu'elle soit accompagnée d'événements heureux, de joie et de bonheur.*

*Vous pourrez retrouver dans ce nouveau bulletin municipal l'actualité de la commune, de la municipalité et des associations.*

*Bonne lecture à toutes et tous.*

*Jean-François LAFON*

## II - TRAVAUX

### **1 - RESEAU ROUTIER**

Comme chaque année, la commune de Soudeilles réalise une portion de réfection du réseau routier, afin de maintenir ce dernier dans le meilleur état possible.

En 2017, Les revêtements routiers de la route de Robert (en allant sur le Monjanel), du Pont de Bonneval et d'une partie des Pierres Blanches ont été refaits; ces travaux ont été réalisés par l'entreprise "EUROVIA", pour un montant de 42 262,06€ TTC, financés par le département à hauteur de 10 000,00€.

Cette année, c'est encore autour de Robert que sera menée la réfection des routes: la portion de route desservant la maison de Madame Bachellerie, une partie du raccordement à la route du Monjanel et de celle descendant vers le Pont des Plaines, en fonction du devis qui sera proposé après appel d'offres auprès des entreprises.

A noter aussi que le Conseil Départemental a réalisé une légère modification du tracé d'un virage sur la RD 185 entre Lachenal et le cimetière, pour éviter l'affaissement de l'accotement.



### **2 – Moulin LAFON**

En 2017, la restauration du Moulin Lafon a été menée à bien, et le travail réalisé par les différents corps de métiers est remarquable. Le montant total de ces travaux est de: 58 227,43€ ttc. Ces travaux ont été subventionnés par différentes sources ( 18 422€ du Conseil Départemental, 7 500€ de la Région) pour un montant total de 25 922€ .

Reste maintenant à la commune à valoriser ce moulin, par une signalétique notamment, ainsi que par la réfection du chemin de randonnée, ce qui permettra d'accroître sa fréquentation et les atouts touristiques de Soudeilles. C'est ainsi qu'une passerelle a été posée pour faciliter le passage du gué, les escaliers et la main courante ont été restaurés. Il est aussi envisagé une exploitation pédagogique .



### **3 - Maintenance**

Mis à part ces gros chantiers, la commune doit entretenir son patrimoine immobilier et mobilier, en particulier dans les logements donnés en location; c'est ainsi qu'au fil du temps certains travaux sont réalisés: remplacement d'huisseries, de revêtements de sol, de chauffe-eau, de chaudières, etc...

Patrice et Jean-Michel ne manquent donc pas de sollicitations, outre le travail quotidien qu'ils effectuent.

### **4 – Bénitier**

Le bénitier, qui serait plutôt, selon certains, une cuve baptismale, a regagné l'intérieur de l'église. Il a été restauré par l'entreprise ARCADOUR, qui a su effacer les traces de son long séjour à l'extérieur, où il a été livré aux intempéries.

Le voici de retour chez lui :



## 5 – Gîtes

En 2018, la restauration des gîtes communaux constituera le chantier essentiel. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les entreprises retenues pour chaque lot, après l'appel d'offres ainsi que les montants des travaux correspondants. Cette restauration permettra d'améliorer le confort des gîtes, et d'augmenter ainsi leur fréquentation.

LOT	Entreprises	montant HT
1 : maçonnerie VRD	CARAMINOT	4075,90
2 : couverture	SARL ANHALT	5189,80
3 : menuiseries ext. bois	GBRB MEYRIGNAC	31 535,00
4: plâtrerie, isolation, peinture, revêtements de murs	SARL FERRIE	64 402,00
5 : menuiseries int. bois	GBRB MEYRIGNAC	8 185,00
6 : revêtements sols pvc, faïence	MONESTIER	14 168,00
7 : électricité, VMC	TEIXEIRA	14 095,00
8 : plomberie, sanitaire	DUMAS	16 698,00



## 6 - PLUI

L'article 136 de la loi ALuR prévoit que les communautés de communes et d'agglomérations deviendront compétentes de plein droit en matière de PLU à l'issue d'un délai de trois ans à compter de la publication de la loi, soit le 27 mars 2017.

Sur notre territoire des diagnostics ont été établis par le bureau d'étude URBADOC qui a été retenu par la Communauté de Communes, ces diagnostics vont servir de base de réflexion générale pour l'élaboration du PLUI. Il devra tenir compte de l'économie agricole, la pérenniser, limiter l'impact du projet urbain sur cette activité par des prélèvements de foncier le moins impactant possible tout en respectant certains principes généraux comme classer en zone A l'ensemble des surfaces exploitées ou exploitables, classer en zone agricole les surfaces incluses dans les périmètres de protection, identifier les bâtiments agricoles pouvant changer de destination sans nuire à l'activité agricole, limiter l'impact du projet d'urbanisme sur les pratiques d'épandage, tenir compte aussi de l'environnement. Les trames vertes (plantations) et bleues (zones humides) devraient être vérifiées et validées pour que le projet n'entrave pas la fonctionnalité de l'existant. Les éléments de patrimoine seront recensés et protégés.

En matière d'équipement de service ou de transport, un droit de préemption urbain pourrait être instauré sur toutes les zones U et AU du PLUI permettant d'être prioritaire en cas de vente pour réaliser un équipement d'intérêt général.

Concernant les réseaux, la thématique générale est à la rénovation et à l'utilisation de ceux existants en préalable à la création de nouveaux.

# III - INFORMATIONS CONCERNANT LA MAIRIE

## 1 : Etat civil

### NAISSANCES :

- LEBRET-ESTRADE Maïwen le 29/09/2017
- GUINET Néo le 30/03/2017

L'équipe Municipale leur adresse la bienvenue à Soudeilles et félicite les familles.

### MARIAGE :

- Le 29/07/2017 : CEYRAT Yannick – SCHWENCK Claire
- Le 16/09/2017 : TABARLY Martin – VERNAT Odile

L'équipe municipale leur adresse leurs sincères félicitations et vœux de bonheur.

### DECES :

- LABBAT Charles décédé le 25/10/2017.

L'équipe Municipale adresse ses sincères condoléances aux familles et amis.

### Nouveaux arrivants :

- Madame Edwige REAL au Theil
  - Madame Sylvie LEONARD au Monjanel
  - Madame Francine LEVASSEUR au Monjanel
  - Monsieur PORCHER Benjamin au Moulin de Boule
- Toute l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue.**

### Départs :

- Mr et Mme GOSSET Daniel au Theil
  - Mr RANZA Aurélien et Mme Elodie PEJOINE au Monjanel
  - Mr et Mme EIJSLER Donald au Moulin de Boule
- Toute l'équipe municipale leur souhaite bonne chance dans leurs nouveaux projets.**

## 2 : Tarifs communaux 2018

Les tarifs restent les mêmes depuis 2016 :

Location salle des fêtes		Taux d'imposition		Tarifs cantine
Associations :	gratuit	- taxe d'habitation :	4,70%	- repas enfant : 2,75€
Particuliers domiciliés sur la commune :	60€	- taxe foncière bâti :	5,16%	- repas adulte : 3,45€
Particuliers hors commune :	200€	- taxe foncière non bâti :	75,11%	
Caution :	300€			
Caution nettoyage :	50€			
Electricité (kW) :	0,15€			
Un acompte de 50% du montant de la location sera demandé à la réservation de la salle.				
Tarifs eau et assainissement				
	Abonnement	M3	M3 agricole	
Eau	57€	0,70€	0,45€	
Assainissement	60€	0,85€		

### 3 : Ecole

La rentrée s'est bien passée pour les élèves du RPI :

Ecole maternelle de Moustier : 26 élèves (4 PS ; 10 MS ; 12 GS).

Ecole de Darnets : 21 élèves (6CE1 ; 8CM1 ; 7CM2).

Ecole de Soudeilles : 18 élèves (11CP ; 7CE1).

Quelques semaines après la rentrée, les élèves ont participé à un cross et voici le compte-rendu de la classe de Soudeilles :

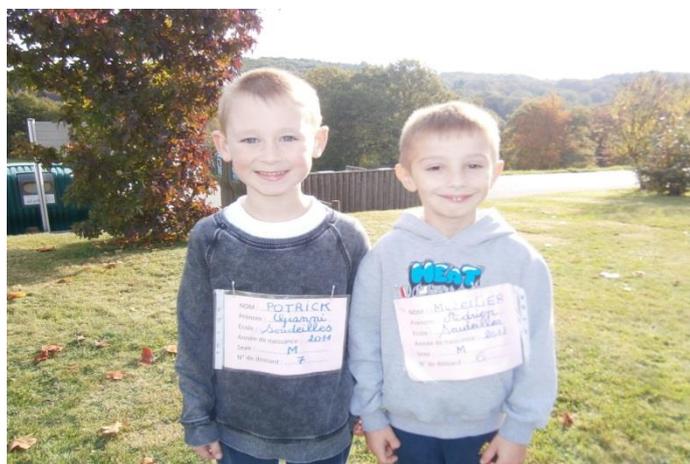
« Jeudi 19 octobre 2017, nous avons fait un cross dans le champ derrière l'école à Soudeilles.

Nous étions avec les élèves de Lapleau, de Rosiers d'Egletons, de Montagnac Saint Hippolyte et de Saint Yrieix Le Déjalat. Les CP ont couru 8 minutes et les CE1 10 minutes.

Nous avons pique-niqué dehors.

Ensuite, nous avons fait des défis mathématiques par groupe, tous mélangés. Nous avons passé une très bonne journée avec les copains des autres écoles. »





## 4 : Commémorations

### Cérémonie du 15 août 2017

Les municipalités d'Egletons, Soudeilles et Darnets, en lien avec le comité ANACR MEYMAC-EGLETONS, ont participé, en ce mardi 15 août, à la traditionnelle cérémonie du souvenir de la 2ème guerre mondiale. Cette année, la commémoration a été l'occasion de dévoiler le plot d'information du chemin de mémoire d'Egletons.

La commémoration débutée à l'entrée du cimetière ancien d'Egletons, s'est ensuite dirigée vers le lycée Caraminot et la gare d'Egletons, avant de poursuivre la cérémonie à Soudeilles, avec une halte à la stèle du carrefour de la RD 1089 avec la route Soudeilles/Darnets, puis une étape à la stèle du camp d'internement et de travail des Juifs étrangers, pour se terminer devant la stèle du commandant Lanot à l'entrée du cimetière.



## Commémoration du 11 novembre

Le 11 Novembre 2017, comme chaque année, les Soudeillois se sont réunis autour du monument aux morts pour honorer la mémoire de ces jeunes gens qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre liberté. Cette année, au moment de l'appel aux morts, le maire a pu lire les prénoms des soldats dont seul le nom de famille figure sur le monument. Cela a été possible grâce au remarquable travail de recherche effectué par Elisabeth Coudert, généalogiste. Nous la remercions pour ce travail de mémoire. Maintenant les prénoms de ces soldats pourront être gravés sur la stèle.

Ces recherches concernent les soldats suivants :

### FAUGERAS B

Jean-Baptiste est né le 29 juillet 1882 au village de Bonneval commune de Soudeilles.

#### Famille

Ses parents François et Madeleine Pouzetoux sont cultivateurs au village de Bonneval. Jean-Baptiste a eu un frère décédé à l'âge de neuf mois, et six sœurs : Madeleine, Françoise [1], Antoinette, Anne, Françoise [2], Marie-Madeleine.

#### Union et Enfants

Jean-Baptiste se marie à Soudeilles le 15 octobre 1904 avec Louise Bazetoux née le 5 mai 1884 à Robert, commune de Soudeilles.

#### Guerre contre l'Allemagne

Jean-Baptiste meurt accidentellement en service le 12 juin 1917 à l'hôpital mixte de Baccarat en Meurthe et Moselle âgé de 35 ans.

### GAYE F

(erreur portant sur l'initiale du prénom sur le monument aux Morts de Soudeilles)

Jean est né le mercredi 19 juillet 1879 au village de Lachenal commune de Soudeilles. (1)  
Les témoins sont Martial Cuisinier âgé de cinquante ans et Jean Monjanel âgé de quarante-sept ans tous deux domiciliés au village de Lachenal.

#### Famille

Ses parents Léonard et Catherine Vennat sont cultivateurs à Lachenal. Jean a deux sœurs prénommées Marie et trois frères, deux prénommés François et un nommé Antoine. (1)

#### Union et Enfants

Jean se marie à l'âge de 25 ans avec Catherine Dutheil dite Julie le 14 avril 1904 à Darnets. Elle est cuisinière. En 1907, Jean est cocher au château du Lieuteret. Ils auront deux filles nées dans la commune de Darnets : Marie Madeleine Thérèse née en 1907 et Marie Marcelle née en 1910. (1)

#### Guerre contre l'Allemagne

Il est tué à son poste de combat le 20 juillet 1916 à Soyécourt dans la Somme âgé de 37 ans.

## GUILLOMIE M

(erreur dans l'écriture du nom de famille : GUILLAUMIE sur le Monument aux Morts)

Marcellin est né le 12 février 1883 au village du Theil commune de Soudeilles. (1)

Les témoins sont François Variéras et Michel Virol tous deux cultivateurs au Theil.

### Famille

Ses parents Léonard et Marie Massonie sont cultivateurs au village du Theil.

Marcellin a cinq sœurs : Marie-Ida, Françoise, Ida, Lucie, Germaine et trois frères : Jean, Louis, François. (1)

### Union et Enfants

A partir de 1909, terrassier, il s'installe à Paris dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement et se marie le 7 janvier 1911 avec Léontine Anne Marie Denis

### Guerre contre l'Allemagne

Marcellin est tué à l'ennemi d'une balle à la tête, à Bois Saint Mard près de Tracy le Mont dans l'Oise le 20 octobre 1914 à 16 heures à l'âge de 31 ans.

## MEDARD F

François est né le 15 février 1877 au village de Soudeillette commune de Soudeilles. (1)

Les témoins sont François Serres cultivateur et Léonard Gaye, scieur de long, tous deux sont habitants de Soudeillette.

### Famille

Ses parents Jean et Marie Beyne sont cultivateurs au village de Soudeillette. François a une sœur Françoise, deux frères Joseph et Antoine. Joseph décède à l'âge de 10 mois.

### Union et Enfants

Il se marie le 16 février 1909 à la mairie de Saint-Hippolyte avec Philomène Ganne. Le couple s'installe dans le village de Lapeau de Maussac à partir de 1913. François est négociant. Le couple aura deux enfants : Jean-Baptiste et Marie-Mélanie. (1)

### Guerre contre l'Allemagne

Il est tué à l'ennemi le 19 août 1916 à Thiaumont dans la Meuse à l'âge de 39 ans. (2)

## VEDRENNE P

Pierre est né le 10 avril 1882 au village de la Sanguinie commune de Soudeilles.

Les témoins de cette naissance sont Joseph Vedrenne grand-père de l'enfant, âgé de quatre-vingt-cinq ans et Jean Viers soixante-treize ans habitant au Bourg.

Joseph Vedrenne était cultivateur au village de La Besse. Après le décès de son épouse Marie Anne Hospital, il s'installe auprès de son fils à la Sanguinie et décèdera à l'âge de 88 ans.

### Famille

Le père de Pierre se prénomme Jean, il est né à Rosiers d'Egletons, sa mère Catherine Estrade est née à Soudeilles à la Sanguinie. (1).

### Union et Enfants

Il se marie avec Louise Brousseloux née en 1882 à Egletons. Pierre travaille avec ses beaux-parents dès 1906, marchands, route nationale à Egletons.

Le couple aura deux enfants : Baptiste né en 1907 et Joseph né en 1909.

### Guerre contre l'Allemagne

Pierre est mort, tué à l'ennemi, le 31 mai 1917 au Mont-Haut dans le département de la Marne à l'âge de 35 ans, disparu aux combats du Mont-Haut, son corps est trouvé et identifié, inhumé et transféré le 16 février 1921 au cimetière militaire français du Bois du Puits à Auberive dans la Marne.

### Conclusion :

Nous pouvons maintenant attribuer un prénom à ces six soldats, cinq sont nés à Soudeilles, un a épousé une Soudeilloise. En août 1914, ils étaient tous domiciliés dans une commune autre que Soudeilles.

- CARRET Léon Eugène
- FAUGERAS Jean-Baptiste
- GAYE Jean
- GUILLOMIE Marcellin
- MEDARD François
- VEDRENNE Pierre

Recherches réalisées par Elisabeth COUDERT, généalogiste

Vous pouvez trouver l'intégralité de ces recherches sur le site INTERNET à la rubrique « Patrimoine ».

Un grand merci à Elisabeth COUDERT pour son travail de recherche qui participe au travail de mémoire que nous devons à tous ces jeunes gens qui ont sacrifié leur vie.

## 5 - Site INTERNET

La plateforme qui héberge le site INTERNET de la commune est en maintenance. Ceci rend très difficile de mettre à jour le site de Soudeilles. Nous espérons pouvoir remédier à ce problème sous peu.

## IV - MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

De nombreuses manifestations se sont déroulées depuis le bulletin de juillet 2017.

- Le 31 juillet une randonnée pour découvrir les moulins du Deiro et pour admirer le panorama depuis le Puy de la Tourte, a été organisée par Pays d'Art et d'Histoire Hautes Terres Corrésiennes et Ventadour.
- Le 6 Août le Club Animation de Soudeilles a organisé, avec l'Amicale du Puy de la Tourte, son traditionnel méchoui qui attire toujours de nombreuses personnes.
- Le 15 août, le comité ANACR a rendu hommage aux résistants de la seconde guerre mondiale en allant se recueillir devant les différentes stèles.
- Le dimanche 20 août, le Foyer Rural a organisé un vide-grenier qui a attiré des centaines de personnes.
- Le samedi 21 octobre, le Foyer Rural nous a préparé sa soirée moules/frites avec Patrice Rivière et son orchestre. La salle était comble et l'ambiance joyeuse, sans parler du bon repas !
- Le 8 octobre, l'Amicale du Puy de la Tourte a organisé sa poule au gibier.
- Le 14 octobre, l'association des parents d'élèves du RPI nous a fait profiter d'une sympathique veillée automnale.
- Le 9 décembre, l'Amicale du Puy de la Tourte a invité ses adhérents à partager un repas dansant pour fêter les 40 ans d'existence du club.
- Le samedi 16 décembre, la municipalité a invité les aînés de la commune à partager un goûter et leur a distribué un colis de gourmandises.
- Le 31 décembre, le Foyer Rural a organisé un réveillon qui a eu un énorme succès.

### LES VŒUX DU MAIRE

Vendredi 19 janvier, malgré la météo peu clémente, de nombreux Soudeillois et Soudeilloises se sont déplacés pour répondre à l'invitation de Jean-François Lafon. C'est toujours très sympathique de faire une petite pause dans les activités et corvées quotidiennes pour se retrouver et papoter tranquillement avec les voisins, amis ou connaissances.

Après avoir fait un bilan des travaux effectués dans la commune en 2017 et avoir présenté les projets pour 2018, le maire a eu une pensée pour les personnes traversant des épreuves, puis a souhaité à tous une bonne année et une bonne santé et chacun a pu trinquer et grignoter les divers canapés, sans oublier les incontournables quiches et tourtous préparés par Yvonne. Ses tourtous préparés et cuits à l'ancienne rencontrent toujours un vif succès.

Peut-être leur saveur fait-elle remonter chez certains les souvenirs des jours anciens. C'est un peu la madeleine de Proust soudeilloise !



## L'amicale du Puy de la Tourte

Voici le résumé de nos activités 2017 et les prévisions de nos activités pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018...

### Rappel des événements du 1<sup>er</sup> semestre 2017

- **Assemblée générale et galette des rois le 7 janvier 2017:** l'assemblée générale a permis de faire le bilan de 2016, de réélire le bureau puis de planifier les activités de l'année 2017. Elles ont été principalement les suivantes:
- **Le repas dansant choucroute le 12 mars 2017:** avec une soixantaine de participants des communes environnantes.
- **Le cirque GRUSS le 3 mai 2017 à Limoges:** un spectacle de cirque extraordinaire de beauté au Zénith de Limoges.
- **Le voyage en Beaujolais les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2017:** découverte de cette belle région viticole...avec modération bien sûr!

## Les événements du 2ème semestre 2017

- **Le méchoui traditionnel le 6 aout 2017:** l'amicale a participé très activement à la réussite collective du méchoui annuel.

- **La visite de Saint SAVIN le 13 septembre 2017:** c'est la découverte surprenante du petit village de Saint SAVIN situé dans le Lot et le Cantal ! Et oui, ce petit village de 450 âmes est bien à cheval sur 2 départements : l'Aveyron et le Cantal. Il y a donc 2 mairies, 2 églises, 2 écoles mais un seul terrain de football ... ! Le repas de midi a été pris sur un bateau mouche descendant au fil du Lot. Tous ont pu apprécier le paysage majestueux de la vallée.

- **La poule au gibier le 7 octobre 2017 :** Nous avons organisé notre traditionnelle poule au gibier à la salle des fêtes de Soudeilles. Ce fut une très forte affluence pour cette manifestation qui a rempli comme chaque année la salle. Plus de 100 lots étaient proposés ! Gros lot de 300 euros en bon d'achat avec carton plein après la 10<sup>ème</sup> série, nombreux bons d'achat : 150€, 100€, 50€, 40€ et 30€, filets garnis, chevreuil, sorties restaurant et cinéma. Il était proposé une restauration rapide et une bourriche qui ont eu toujours un grand succès. Tous sont repartis prêts à revenir en 2018!

- **L'Amicale du Puy de la TOURTE a 40 ans !!! Cet anniversaire a été fêté le 9 décembre 2017 au cours d'un repas dansant :** La qualité du menu préparé par la Sté Fraysse associée à la compétence d'animateur de Stéphane Gagnaire ont largement contribué au plaisir pris par les 50 participants gourmets et danseurs! En introduction à cet après-midi, la Présidente de l'Amicale, Marie-Eliane ESTAGER, a fait une rétrospective des principales étapes de la vie de l'Amicale et des personnes ayant assuré jusqu'à aujourd'hui les responsabilités au sein du bureau.

**Remarque:** Cette année 2017 a été marquée par l'organisation de nombreuses manifestations : voyages, jeux, repas dansants. 2018 arrive à grands pas et sera une année aussi active que 2017. Nous avons, durant cette année écoulée, développé de plus en plus nos relations d'échanges et de partenariat avec nos amis du club de "La Darnézienne" et des Echarabos de Maussac. Ceci nous permettra d'accroître nos animations en les mutualisant et d'aller vers toujours plus de convivialité.

## Les événements prévus pour le 1er semestre 2018

- **L'assemblée générale 2018 le 11 janvier 2018 à 14h30 :** à la salle des fêtes de Soudeilles. Après avoir remercié les participants et présenté les vœux du bureau pour 2018, la Présidente a fait le bilan de l'année 2017 et présenté les nouvelles actions pour 2018. En fin d'assemblée, tous les participants ont partagé la galette des rois.

- **Le repas choucroute le dimanche 18 mars 2018** à 12h30 à la salle des fêtes de Soudeilles.

- **La comédie musicale "La romance de Paris" le 12 avril 2018** à Feytiat revisite les charmes du Paris d'antan.

- **Le voyage en Touraine les 29 et 30 mai 2018 :** ce sera l'occasion de visiter le château de Valençay, la ville de Blois et le très impressionnant zoo de Beauval et son bébé panda. Ce zoo est désormais un des plus remarquable d'Europe par sa superficie, ses nombreuses espèces animales et surtout les soins très professionnels apportés aux animaux.

- **Le Méchoui le 5 août 2018**

- **La poule au gibier le 7 octobre 2018**

- **Le repas de Noël le 8 décembre 2018**

... Alors à vos agendas !

*Le bureau de l'Amicale du Puy de la Tourte vous souhaite une heureuse année 2018*

# V – INFORMATIONS DIVERSES

## 1 – Sacs jaunes

Les sacs jaunes pour le recyclage sont disponibles gratuitement à la mairie.

Depuis quelques mois, ils ne sont pas ramassés le mercredi mais le JEUDI. Les points de collecte sont inchangés : Soudeillette : à côté du container vert.

Le Bourg : point propre.

Le Cayre : à côté du container vert.

Les Gannes : à côté du container vert, sortie du village vers le Moulin de Boule.

Le Moulin de Boule : à côté du container vert situé en face de la route venant des Gannes.

Le God Arnaud : à côté du container à verre.

Malheureusement, beaucoup de sacs sont déposés trop à l'avance, parfois dix ou douze jours à l'avance. Les sacs sont donc déchirés par les animaux et leur contenu est éparpillé. Pour maintenir notre jolie commune propre, respectons les dates de ramassage. Il suffit de déposer les sacs la veille, pas avant.

Les Soudeillois et Soudeilloises aiment leur petit village et ses alentours !

Depuis plusieurs années, nous constatons chaque jour, à chaque promenade dans nos chemins, dans les bois ou sur les routes, que nous avons une commune de plus en plus propre et des habitants respectueux de notre environnement

La commune a mis sur plusieurs sites des poubelles et des tables de pique-nique.

Les agents communaux entretiennent afin que ce soit le plus agréable possible pour tous.

Et chacun d'entre nous, Soudeillois, faisons un geste afin d'embellir notre vie et notre village ! Alors merci à vous pour ce respect de notre environnement.

### **Prochaines dates de ramassage :**

- **Jeudi 1<sup>er</sup> Février**
- **Jeudi 15 Février**
- **Jeudi 1<sup>er</sup> Mars**
- **Jeudi 15 Mars**
- **Jeudi 29 Mars**
- **Jeudi 12 Avril**
- **Jeudi 26 Avril**
- **Jeudi 24 Mai (Pas de ramassage le jeudi 10 car c'est l'Ascension)**

Et ainsi de suite...

La meilleure solution, c'est que chacun l'inscrive dans son calendrier personnel, car il est facile de perdre le fil !

## 2 - L'élagage : une responsabilité collective

Avec 4.700 kilomètres de voirie et 14 millions d'euros d'investissement annuel, le réseau routier est une priorité pour le département. L'entretien des plantations qui bordent les routes relève de la responsabilité de chaque propriétaire. En septembre 2017, le département a engagé une campagne d'élagage inédite et de grande ampleur.

### **Les enjeux de l'élagage:**

La sécurité routière.

La longévité du réseau.

La préservation des réseaux aériens.

Le développement durable.

### **L'élagage pour les propriétaires:**

Les propriétaires concernés ont reçu le 8 septembre 2017 un premier courrier pour les sensibiliser et rappeler les obligations qui leur incombent.

Pleinement conscient des difficultés qui peuvent être rencontrées pour réaliser les travaux, le Département a souhaité accompagner et proposer aux propriétaires des solutions de regroupement pour les travaux via deux associations spécialisées (ASAFAC et ADELI), et des conseils via les techniciens forestiers de la Chambre d'Agriculture. A ce titre, un second courrier leur a été envoyé le 13 décembre 2017 pour les informer des conditions et modalités de cette démarche.

### **Les propriétaires ont trois possibilités:**

#### **- Le propriétaire riverain réalise les travaux avant la date indiquée:**

*Les travaux sont effectués à son initiative et sous sa responsabilité. Respect des consignes de sécurité. Mise à disposition de panneaux de signalisation de chantier par le Centre Technique Routier de Rattachement.*

#### **- Le propriétaire souhaite adhérer à une démarche groupée auprès d'une association agréée:**

*Regroupement de chantiers et économie d'échelle.*

*Coordination des travaux avec ceux contractualisés par les associations de propriétaires (ASAFAC, ADELI)...) ou par le département à l'automne 2018.*

*Conseils forestiers et mise en relation avec les filières de valorisation.*

#### **- Le propriétaire ne réalise pas les travaux avant la date indiquée ou n'adhère pas à une démarche groupée:**

*Le Département procédera lui-même à l'exécution des travaux aux frais du propriétaire et après mise en demeure (cf. Courrier du 08/09/17).*

*Informations sur les dates d'intervention et le montant prévisionnel des travaux (septembre 2018 et réalisation des travaux (à partir d'octobre 2018).*

*Possibilité d'échelonnement du paiement en concertation avec le trésor public.*

**Renseignements au 05 55 93 79 79 ou [elagage@correze.fr](mailto:elagage@correze.fr)**

## **3 – Dénominations et numérotations des voies**

Dans le cadre du projet 100% fibre 2021, les communes de la Corrèze doivent identifier par un numéro chaque bâtiment présent du territoire. Il convient donc de définir un nom pour chaque voie et d'y affecter une numérotation. Ces coordonnées précises seront pour référencer les usagers du réseau 100% fibre et pour permettre la commercialisation des offres internet.

L'opération est aussi utile au quotidien pour les services postaux, pour le repérage des GPS et les interventions des services de secours.

Qu'est-ce qu'une adresse normée? Créer des adresses normées nécessite de dénommer ses voies (rues, chemins, impasses, places, etc...), ainsi que de numéroter les habitations. De fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et son positionnement dans la voie.

L'adressage concerne l'ensemble du territoire communal.

### **- Lancement de la démarche**

Jean-François LAFON, maire de Soudeilles, a présenté le dispositif au conseil municipal, l'identification des impacts financiers et les mesures de communication à initier; une commission dédiée à l'adressage a été mise en place pour laquelle Benoit MAZE a été désigné responsable.

9 étapes sont à suivre par la commune pour parvenir jusqu'à installer la signalétique des voies et l'installation ou distribution de la plaque du numéro à l'habitant.

Une demande de financement a d'autre part été effectuée auprès du Conseil Départemental de la Corrèze et auprès des services de l'état dans des aides DETR.

#### **Actuellement, la commission réalise les travaux suivants:**

- Identifier, recenser les voies à nommer et les localiser (avec l'aide du plan cadastral, du SIG , etc...
- Valider les extrémités de chaque voie.
- Déterminer les types de voie (rue, allée, chemin...)
- Dénommer les voies non nommées.
- Déterminer le système de numérotation (pour Soudeilles, c'est le système de numérotation continue qui a été retenu).

**Une des étapes, parmi les plus importantes, concerne l'information des habitants:** les propriétaires seront avisés par courrier personnalisé, accompagné d'une attestation de numérotation.

*Informations fournies par le Conseil Départemental de la Corrèze: Dénomination et Numérotation.*

## **4 - Signalisation**

Comme nous l'avons expliqué auparavant, certains carrefours présentaient des dangers à cause d'une signalisation insuffisante.

Suite à la visite, le mardi 2 mai 2017, d'un agent du Conseil Départemental, responsable de la sécurité sur la voirie, des panneaux stops ont été installés au croisement de la D119 et D165, aux abords du cimetière, et aussi au croisement de la D165 et de la D119E.

Espérons que ces améliorations assureront la sécurité de chacun.



## **5 – OPAH**

Un nouveau programme d'aide à l'habitat sera mis en place pour 5 ans, il fera suite à celui qui a existé entre 2012 et 2015 où plus de 130 dossiers ont été aidés.

Ce programme interviendra dans :

- la lutte contre la vacance,
- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- pour les travaux de l'autonomie de la personne dans l'habitat,
- contre la précarité énergétique, avec la mise en place du programme « Habiter mieux ».

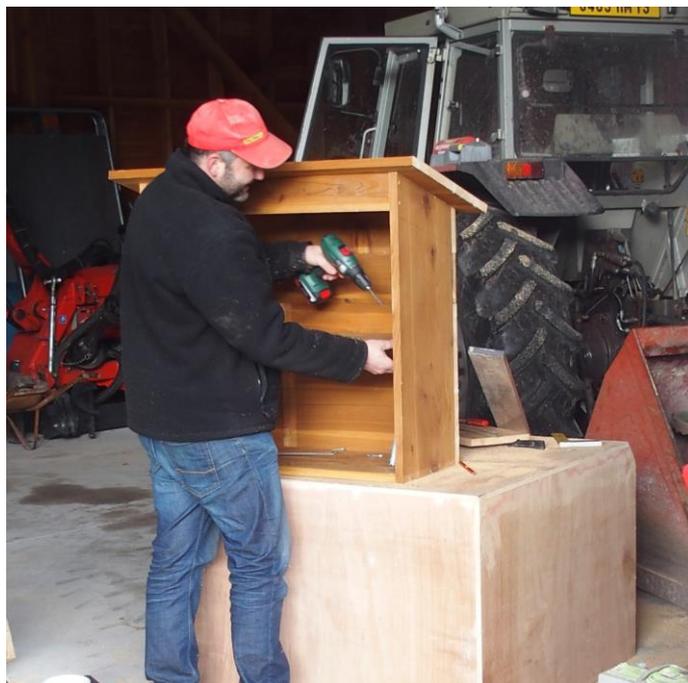
## 6 – Boîte à livres

Une boîte à livres est en train d'être construite dans l'atelier municipal. C'est grâce à du bois de récupération et à l'habileté des employés communaux que ce projet va voir le jour.

Cette boîte pourra ensuite être installée aux abords de la mairie et de l'école.

Qu'est-ce qu'une boîte à livres ?

C'est une boîte, ouverte à tous, où l'on peut déposer ou prendre des livres ou des magazines. Après avoir lu le livre, on peut soit le remettre dans la boîte à livres d'où on l'a pris, soit le remettre dans une autre boîte à livres d'une autre commune. On peut même le garder, mais dans ce cas il vaut mieux le remplacer par un autre livre que vous donnez. Ces livres s'appellent des « livres nomades » ; ils voyagent de foyer en foyer, de commune en commune. C'est pourquoi il est préférable de leur redonner leur liberté une fois qu'ils ont été lus. C'est un concept sympathique d'échange.



## La recette de tante Marthe



### Connaissez-vous le Coufidou ?

Un bon petit plat à partager en famille ou entre amis.

#### Pour 6 personnes :

- 1.2kg de bœuf à braiser
- 1l de vin rouge
- 1 petit verre de marc d'Auvergne
- 2 oignons en quartiers
- 2 gousses d'ail hachées
- 50g de farine
- 50cl d'huile
- 1 bouquet garni
- Sel et poivre

Tailler le bœuf en petits dés de 30 à 50g et les faire revenir.

Ajouter les oignons, puis l'ail haché.

Saupoudrer de farine, bien mélanger, flamber avec le marc d'Auvergne puis mouiller avec le vin rouge.

Ajouter le bouquet garni et assaisonner.

Laisser cuire doucement, bien couvert, pendant 4 heures

# Les Astuces

## *Déboucher un évier :*

*Pas besoin d'acheter des produits il vous faut enlever l'eau stagnante dans l'évier puis y déposer 50g de bicarbonate de soude. Ajouter 250 ml de vinaigre blanc bouillant et attendre 10mn puis verser 1l d'eau bouillante.*

## *Lessive économique (2 recettes) :*

- 1) Râper 50g de savon de Marseille, faire bouillir 1 l d'eau. Rajouter 1 verre à liqueur de vinaigre blanc, mélanger le tout dans 1 bouteille de 2l. Utiliser 10 cl de cette potion pour votre lessive.*
- 2) Mettre dans un seau 2/3 de cendre tamisée, puis verser 1/3 d'eau bouillante, mélanger plusieurs fois dans la journée. 48h après, filtrer puis mettre en bouteille. Votre lessive est faite.*

## *Pour du linge plus blanc :*

*Ajouter un sachet de levure chimique à votre dose de lessive.*

*Si vous aussi vous avez des astuces et vous voulez les partager, n'hésitez pas à nous les transmettre !*



## **LIBERTE J'ECRIS TON NOM**

Une pensée pour Charlie Hebdo

A tous ceux qui sont tombés

et à ceux qui se battent pour la Liberté !